

OFFRE D'EMPLOI – Préposé à la conciergerie et à l'entretien des bâtiments (personne salariée saisonnière)

La Municipalité de Pointe-Calumet est à la recherche d'une personne dynamique pour combler le poste de préposé à la conciergerie et à l'entretien des bâtiments au service des travaux publics.

SOMMAIRE DES FONCTIONS

Sous la coordination du chef d'équipe, le préposé à la conciergerie doit s'assurer du bon entretien des différents bâtiments, immeubles et équipements de la municipalité qui lui sont assignés.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- ◆ Effectuer l'entretien des espaces communs, tels que cage d'escaliers, corridors, salles communautaires, vestibules, toilettes, cuisine, locaux de rangement, etc.;
- ◆ Exécuter le nettoyage et le déneigement autour des bâtiments municipaux;
- ◆ Réaliser l'inventaire des produits pour l'entretien et établir une liste des produits manquants à remettre à son chef d'équipe;
- ◆ Faire la maintenance des bâtiments, rénovations, peinture, plomberie, réparation en tout genre, etc.
- ◆ Procéder à l'installation et à la désinstallation des équipements dans les locaux appropriés lors d'activités.

EXIGENCES

- Posséder un diplôme de fin d'études du secondaire 5 ou un équivalent;
- Posséder un minimum d'une année d'expérience pertinente;
- Posséder une attestation sur la sécurité sur les chantiers, (un atout);
- Avoir une bonne connaissance des techniques et des pratiques utilisées en conciergerie;
- Aptitude à travailler seul et en équipe.

CONDITIONS DE TRAVAIL

L'horaire de travail est de 40 heures par semaine. Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

CANDIDATURE

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le **10 février 2023** à :

Monsieur Marc Jossart
Directeur des travaux publics courriel : m.jossart@pointe-calumet.ca
300, avenue Basile-Routhier
Pointe-Calumet (Québec) J0N 1G0

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'en alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.